

## BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSISTANCE ELECTORALE INTERNATIONALE N° 9 DU 10 AOÛT 2011

### Adoption de l'Annexe à la Loi par l'Assemblée Nationale (9 août 2011)

L'Assemblée Nationale, convoquée en session extraordinaire par le Gouvernement a ouvert ses travaux ce mardi 09 Août 2011 au palais des congrès avec comme ordre du jour l'examen et l'adoption du projet de loi portant annexe à la loi électorale promulguée le 25 Juin 2011. Normalement, la loi électorale devrait être votée avec ses annexes mais il se trouvait que l'opération de révision du fichier électoral, déterminante pour la répartition des sièges, n'était pas encore terminée.

L'examen du projet de loi sur les annexes a commencé par la présentation du Vice Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur qui était accompagné, pour la circonstance de son cabinet, du Ministre chargé des relations avec le Parlement et du bureau de la CENI.

Le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur a rappelé le contexte de l'examen de ce projet de loi avant d'expliquer la méthodologie utilisée qui comporte deux étapes.

La 1<sup>ère</sup> étape consiste à la répartition des sièges par province en déterminant le quotient électoral fixe qui s'obtient en divisant le nombre total d'électeurs enrôlés en République Démocratique du Congo, soit 32.024.640 par le nombre de sièges à pourvoir à l'Assemblée Nationale, soit 500. Ceci donne le quotient électoral fixe de 64.049. Il a précisé que le nombre de sièges à pourvoir par province est égal au nombre total d'enrôlés dans cette province divisé par le quotient électoral fixe.

La 2<sup>e</sup> étape consiste à la répartition des sièges par circonscription électorale à l'intérieur de chaque province.

Après cette présentation illustrée par quelques exemples, les débats ont été ouverts. C'est ainsi que 53 Députés s'étaient enregistrés. Entre autres questions, on notait surtout la frustration des élus qui ont vu leurs circonscriptions électorales perdre des sièges. La plupart des questions s'adressaient à la CENI par rapport à l'opération de révision du fichier électoral. Certains ont évoqué les retards et les problèmes de fonctionnement des Centres d'Inscriptions mais aussi la responsabilité de la CENI par rapport aux membres des Centres d'Inscription qui ont très mal travaillé dans certains cas comme s'ils avaient reçu des mots d'ordre.

Tour à tour Le Vice Premier Ministre et le Président de la CENI ont donné des explications qui ont semblé convaincre les interpellateurs. Le Président de la CENI a saisi cette occasion pour mieux expliquer le sens de son intervention lors du dépôt de l'annexe à la loi électorale avant de faire amende honorable. Ce qui a calmé les esprits et a permis de poursuivre les débats avec plus de compréhension et de concessions.

Le débat général était clos avec les interpellations-réponses et les Députés, à l'unanimité, ont voté la recevabilité du projet de l'annexe à la loi électorale. Ceci a permis de faire l'examen du texte de l'annexe article par article (6 au total) et de l'exposé des motifs. Une fois cet exercice terminé, le Président de l'Assemblée, conformément au règlement

intérieur de l'Institution a demandé de passer au vote du projet de loi portant annexe de la loi électorale. Ceci a été fait par appel nominatif des 386 Députés présents sur les 500 et a donné les résultats suivants :

**[Oui : 375 -/- Non : 6-/- Abstention : 5]**

***L'annexe à la loi électorale a été donc adoptée par l'Assemblée Nationale qui va l'envoyer au Senat pour la seconde lecture.***

Le caractère urgent évoqué dans la lettre du Gouvernement et les entretiens entre le Bureau de l'Assemblée Nationale et les membres de la CENI avant l'ouverture des travaux ont beaucoup pesé dans le vote de l'annexe à la loi. Certains Députés avaient même demandé que le texte soit transmis à la commission Politique, Administrative et Juridique mais l'amendement a été rejeté par la plénière. Espérons que ce même esprit prévale au Senat pour qu'il n'y ait pas de divergences entre les deux chambres afin que ce texte soit rapidement promulgué.

### Comité Technique du Projet PACE



*Une vue de l'assistance, Août 2011*

Le Comité technique du projet PACE (Projet d'Appui au Cycle Electoral) s'est réuni ce mercredi, 10 août 2011, sous la présidence effective du Président de la CENI, Pasteur Daniel Goy Mulunda. L'ordre du jour était le suivant : (i) Préparatifs pour les élections générales (plan de déploiement logistique) ; (ii) Centralisation et consolidation des données et évolution de la détection des doublons dans le fichier électorale ; (iii) Suivi de la réception et du traitement des candidatures et enfin (iv) Divers.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Président de la CENI a présenté à l'assistance le nouveau Directeur de la Division Electorale de la CENI en la personne de Monsieur Bilé Bouah Mathieu. Ensuite les quatre points inscrits à l'ordre du jour ont été passés en revue.

Le président a vite levé le doute sur le problème logistique le plus crucial du moment, à savoir la livraison du matériel électorale par bateau de la Chine en République Démocratique du Congo. Cette option ne cadrerait pas du tout avec le calendrier publié (organisation des scrutins présidentiel et Députation Nationale du 28 novembre 2011). Un plan alternatif devait donc être choisi entre la possibilité de se procurer le matériel localement ou de faire acheminer les achats par avion jusqu'à Kinshasa. Le Bureau de la CENI, en réunion extraordinaire a opté pour la deuxième alternative, à savoir faire acheminer tout matériel en provenance de la Chine par avion. Il a confirmé que le Gouvernement Congolais a fait un décaissement de 20 000 000 millions de dollars américains pour la CENI. 5 000 000 de ce montant sera exclusivement réservé au coût du transport aérien du matériel en provenance de la Chine. Le Vice-Questeur de la CENI se rendra en Chine pour convoier symboliquement le premier lot de matériel dès la semaine prochaine. Notons que ce matériel sera livré dans quatre hubs logistiques : Kinshasa, Kisangani, Kananga et Lubumbashi. Le prestataire a posé la question du refueling de ses gros porteurs dans les hubs de Kananga et de Kisangani. La CENI est en discussion avec le MONUSCO pour aider au refueling des avions dans les deux hubs précités. Toutes les dispositions seront prises pour apprêter les entrepôts de la CENI dans tous ces hubs logistiques. La CENI assurera le

déploiement de ces quatre hubs aux 15 hubs logistiques identifiées en commun encore entre la CENI et la MONUSCO. La MONUSCO prendra le relai pour le redéploiement vers les 210 sites de formation.

Le Président de la CENI a aussi fait part des discussions en cours avec l'opposition politique extra parlementaire, notamment l'UDPS. Il a en plus partagé avec l'assistance le document échange avec cette même opposition pour que tous les partenaires s'imprègnent de la situation. La CENI a entre autre décidé d'organiser la signature du code de bonne conduite des partis politiques ce samedi, 13 août 2011.

En ce qui concerne le reste du matériel électoral à pourvoir, le Président a confirmé que les urnes seront directement livrées par avion et en provenance de l'Allemagne. Quant aux isolements, compte tenu du volume, ils seront livrés par bateau et le bateau aurait déjà quitté Beyrouth (Liban). Le bateau est attendu d'ici la fin du mois d'août.

### Activités du terrain

La formation des membres des Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures (MBRTC) devant compléter les effectifs des BRTC ont commencé à Lubumbashi, Kalemie, Kamina et Kolwezi et se poursuit. La Section Electorale apporte son appui logistique au Secrétariat Exécutif Provincial et aux Antennes Locales de la CENI pour assurer le bon déroulement de cette opération.

Au SEP/CENI-Goma, du 4 au 9 août 2011, le BRTC a reçu 37 partis politiques et 6 candidats potentiels indépendants ont reçu leurs formulaires et ont été briefés sur les procédures. Le SEP/CENI-Goma attend l'arrivée du formateur des informaticiens.

Les bureaux de Réception et de Traitement des Candidatures (BRTC) du Kasai-Oriental sont ouverts pour donner toutes les informations essentielles aux candidats et au public. La Section Electorale et le Secrétariat Exécutif Provincial font le suivi pour l'opérationnalisation effective des bureaux du BRTC en attendant le communiqué de la CENI sur la répartition des sièges. A Mbuji Mayi, 12 partis politiques et 2 indépendants ont été

informés sur les différents documents à déposer pour leurs candidatures. La formation de mise à niveau des informaticiens, des assistants informaticiens et des OPS des Territoires sans Antenne CENI de la province du Kasai-Occidental, qui a démarré le Lundi 08 Août 2011 dans la grande salle du Welfare de la MONUSCO, prend fin ce jour Mercredi 10 Août 2011.

La formation des logisticiens des antennes CENI des provinces de l'Est a débuté hier mardi 9 août dans l'après midi. A l'exception de 7 logisticiens de la province du Maniema qui sont toujours attendus, tous les autres apprenants étaient déjà arrivés. Le programme du 1er jour n'a pu être achevé en raison du démarrage tardif.

La SE et le SEP/CENI Equateur ont procédé hier à la réception des deux entrepôts de 16 sur 7m réhabilités par Engineering Mbandaka services en prélude du prochain déploiement du matériel électoral. Ils serviront à garder le matériel en transit avant leur redéploiement vers les sites électoraux constitués par les 27 antennes que compte la province. Un accord trouvé entre la Régie des Voies aériennes (RVA) a abouti à la réhabilitation de deux hangars par la MONUSCO pour les besoins du déploiement du matériel. Logés dans la zone aéroportuaire gardée par les forces aériennes des FARDC, la CENI s'engage à renforcer la sécurisation de ces deux entrepôts avec l'affectation au cas échéant d'éléments de la PNC.

La Section Electorale (SE) de Bandundu et le Secrétariat Exécutif Provincial (SEP) participent à la formation des agents de la PNC sur « la sécurisation du processus électoral ».

La Section Electorale du Bas Congo a participé ce jour aux travaux hebdomadaires de la Task-force dans la salle VIP de l'aéroport MONUSCO. Entre autres points examinés figurent : les préparatifs de la réception du nouveau matériel électoral, le suivi de la construction du Rub All, servant de nouvel entrepôt électoral, l'évolution de la situation du matériel roulant de MOVCON en attente de réparation.

=+==+==+==+==+==+==+==+==+==